

Le préfet de la Sarine octroie les permis qui permettent la réalisation de deux projets immobiliers

# Dossiers débloqués à la Fonderie

« IGOR CARDELLINI

**Fribourg** » La Préfecture de la Sarine a tranché. Les deux projets bloqués dans le secteur de Péroilles, six immeubles (dont cinq pour étudiants) ainsi que trois bâtiments à proximité de Fri-Son, verront le jour. Ces neuf constructions qui représentent plus de 370 logements avaient fait l'objet de respectivement deux et quatre oppositions. Avant le déblocage des dossiers, le préfet Carl-Alex Ridoré a toutefois veillé à ce qu'une batterie de mesures contre d'éventuelles nuisances sonores soient prises par les promoteurs et possiblement Fri-Son.

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions doit « examiner les éventuelles mesures d'assainissement à prendre par Fri-Son afin de compléter les diverses mesures mises en œuvre ces dernières années », indique la Préfecture de la Sarine dans un communiqué.

## «Éternels insatisfaits»

« Nous prenons note de cette requête faite auprès du canton afin de savoir s'il y a lieu ou non d'agir en ce sens. Nous attendons maintenant de voir comment les autorités se positionneront », réagit Lionel Walter, membre du comité de Fri-Son qui avait finalement retiré son opposition.

Et d'ajouter que la situation met les représentants de Fri-Son dans le rôle « d'éternels insatisfaits » car la densification autour du club continuera de représenter un potentiel de plaintes. Le membre du comité souligne toutefois que « des conditions-cadres devant assurer que ce risque soit réduit » ont été négociées.

Pour Carl-Alex Ridoré, cette situation est symptomatique d'un problème appelé à se présenter de manière croissante dans le canton et en Suisse. Le préfet relève que la densification demandée par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire ainsi que par le Plan directeur cantonal requiert de trouver des solutions pour garantir des cohabitations acceptables pour tous.

Dans les deux projets en question, les promoteurs se sont engagés à prendre diverses précautions contre les nui-



Les logements étudiants devraient être prêts pour la rentrée universitaire 2019. Kpa Fribourg Architectes SA - image de synthèse

**370 logements**

Les appartements et studios que totalisent les deux projets

**50 millions**

En francs, l'investissement estimé pour les cinq immeubles destinés aux étudiants

**156 cases**

Les places prévues dans le parking souterrain sous le complexe de trois immeubles

sances sonores. Les développeurs des trois immeubles de douze étages, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan d'aménagement de détail Parc de la Fonderie, devront même prendre des mesures complémentaires à celles concédées pour réduire l'impact du bruit.

« Sur la base d'une étude acoustique des services cantonaux et en plus des engagements des promoteurs, j'ai demandé que des fenêtres supplémentaires

soient installées sur la façade nord qui n'est pas exposée à Fri-Son. Du côté du club, des fenêtres pourront être maintenues pour autant qu'elles ne puissent être ouvertes », explique le préfet.

## Deux chantiers l'an prochain

Le complexe immobilier de 200 logements porté par Parvico SA, filiale de Villars Holding, et Implenia Suisse sera aussi doté d'un parking de 156

places. « Le début des travaux est planifié pour la fin de l'été 2018. Nous prévoyons leur finalisation à la fin 2020 », estime Reto Aregger, porte-parole d'Implenia Suisse, sans donner d'indications sur la somme qui sera investie. Selon les informations fournies à la fin 2015, l'opération est estimée à 50 millions de francs.

De son côté, Halter SA, le développeur des cinq bâtiments aussi divi-

sés à 50 millions de francs et devant abriter 413 chambres d'étudiants dans 143 appartements ainsi que d'un immeuble comportant 28 logements, prévoit de commencer les travaux durant le premier trimestre 2018. « La construction devrait durer un an et demi pour réalisation d'ici la rentrée universitaire 2019 », indique Giancarlo Perotto, directeur chez Halter SA. »

## Bâtiment de la police inauguré



**Granges-Paccot.** Un « instrument de conduite moderne et performant ». C'est en ces termes que Maurice Ropraz, directeur de la Sécurité et de la justice, a salué hier matin la mise en service officielle du nouveau bâtiment de la police cantonale, à Granges-Paccot. Conçu sur cinq niveaux par l'atelier bullois Deillon Delley architectes (ci Alexandre Delley félicité par le commandant de la police Pierre

Schuwey), le plus grand bâtiment administratif du canton en structure bois réunit désormais sous un seul toit les commandements de la police et de la gendarmerie, et tous les services centraux. Une centaine de collaborateurs y travaillent, auxquels s'ajoutent trente aspirants de l'école de police. Son crédit d'engagement de 42,5 millions avait été approuvé par le peuple en 2014. NR/Charles Ellena

## Le centre fédéral de la Gouglera ouvrira début avril

**Asile** » Les sites de Chevrières et de Boudry (NE) testeront à partir du 2 avril les procédures d'asile accélérées, comme le fait déjà Zurich. Cette phase pilote doit favoriser une collaboration efficace des communes, cantons et Confédération avant l'entrée en vigueur définitive de la réforme en 2019.

Le centre fédéral pour requérants d'asile de Chevrières assumera des fonctions « d'attente et de départ ». Il pourra loger 130 personnes, a annoncé hier le Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM). Une vingtaine de collaborateurs du SEM, du personnel de sécurité et d'encadrement travailleront dans le cadre de cette phase pilote. La protection juridique et le conseil au retour seront assurés à chaque étape de la procédure. Le centre de Boudry, lui, pourra héberger 170 personnes et mènera les procédures accélérées.

Dans un communiqué, les communes de Chevrières et de Dirletar précisent que la société ORS exploitera le centre. Environ vingt collaborateurs y travailleront. Pour assurer la sécurité, le SEM a mandaté la société Securitas qui sera présente 24 heures sur 24 et sept jours sur sept avec environ vingt personnes. Un « groupe de contact », composé de représentants des communes, du canton et des entreprises assurant l'encadrement et la sécurité du centre, sera dirigé par le SEM, pour soutenir l'exploitation, partager les expériences, discuter et résoudre d'éventuels problèmes. Le SEM mettra également en place une ligne téléphonique à disposition de la population.

A noter encore que 5 millions de francs de travaux, sur les 9,5 attribués pour l'aménagement du centre, sont revenus à des entreprises situées dans un rayon de 20 km. » AT5/TG

PUBLICITÉ

Toutes nos félicitations!



Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, Monsieur Baudrey Thierry fête ses **25 ans** d'activité chez Micarna SA.

Pour ce grand événement, nous le remercions sincèrement. Sa loyauté ainsi que son dévouement contribuent année après année au succès de notre entreprise. Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et succès, tant dans sa vie privée que dans son activité professionnelle.

Au nom de tous les collaborateurs  
La direction

Micarna SA  
CH-1784 Courtepin  
www.micarna.ch

